



p. 8

**Vincent Verleyen**

Les fromages de la Fromagerie du Samson



p. 12

**Vanessa Wyckmans**

Les vins du Château de Bioul



p. 13

**Angela Legrand**

Les pains de la boulangerie Legrand



Page 20

## GROGNON: le rêve d'un architecte danois

p. 18

Vers la  
réouverture  
de la carrière  
de  
Bossimé

p. 26

Le MHiN  
dans le château de  
Chevetogne





## PROJET C : En courbes et contre-courbes (déposé par l'AM Degraeve - Nonet - Duchêne)

Le projet déposé par l'association momentanée d'entrepreneurs namurois est de loin la meilleure aux yeux du jury. Ils ont donc eu le nez fin en demandant le concours du bureau d'architectes danois 3XN.

Ici, rien de rigide, tout est en courbes et contre-courbes. Pas de carré ni de rectangle, c'est l'ovale qui prédomine. La forme est féminine, toute en ondulations. Comme un dard, la passerelle pénètre en son centre, générant un ruissellement d'escaliers qui dévalent en cascade vers le chemin de halage.

C'est un projet global, commente Marcel Smets, où tout se rejoint et s'entrelace. L'entrée du pôle numérique fait quasi partie de la place et pourrait servir de scène de théâtre. On accède aisément à la Meuse comme à la passerelle. Le lien entre le parking et le chemin de halage est direct.

On pourrait voir dans le dessin de cet ensemble un être vivant endormi, ou un mollusque dont on s'attend qu'il s'écrase ici et rebondisse là quand on le touche, ou encore une flamme aux poireaux préparée par Watelet. C'est peut-être cela qui fascine le spectateur. Il renonce à tout ce qu'il connaît pour entrer dans un troisième monde.

Vers le confluent, la "forme" se barde de tiges de béton blanc, comme les baleines d'un corset autour d'un ventre rebondissant. La nuit, ce corset devient une gaine de lumière, « nouvelle enseigne de Namur » dira M. Smets, à la proue de la confluence.

Quant à l'esplanade, elle n'est pas un lieu de grands rassemblements ni de grands spectacles. Elle n'est pensée ni pour les grévistes ni pour les rockers, mais pour la famille du dimanche avec ses enfants, pour la ligue d'impro ou les élèves des beaux-arts, pour les joueurs de badminton et peut-être de cerf-volant. Un lieu tranquille, souple, convivial. Avec ce qu'il faut de coins et de recoins, de pentes et de détours pour rompre la monotonie, avec des caches discrètes et des vues plongeantes. Du haut de la rambarde, on découvre, vers le sud, la Citadelle, qui soudain paraît lointaine tant on a parsemé d'objets sur la distance, et vers le nord, la Meuse, qui prend le large.

La végétation pare le site d'une toison drue et variée qui rebondit de proche en proche jusqu'aux confins de la Marlagne et dissimule la voirie au regard. Tandis que les précédents auteurs de projets ne voyaient dans la Citadelle qu'une succession de murailles et de bastions, l'architecte danois l'a prise pour un parc. Les premiers ont copié son aspect rude d'ouvrage de défense, il a, lui, copié son aspect coloré de tableau naturaliste. Pas étonnant qu'il convainque au pays du peintre Dandoy et du poète Saintonge.

Reste un point intéressant. Alors que le premier projet est fort axé sur la technologie numérique, celui-ci se borne à disposer des consoles et autres écrans dans un espace qui pourrait tout aussi bien servir à autre chose. Il est le seul à inviter le Namurois à manger ou prendre un café face à la Meuse, ce qui est, pour lui, tellement plus important !



## L'OPINION

# Un choix qui en dit long sur nous

arc, une vasque plutôt qu'une table. On est dans le règne de la complexité, de la fluidité, de l'incertain, à l'opposé de la rigueur géométrique et des principes rigides de l'esprit français. Il fallait être un artiste contemporain à la mentalité nordique, à la fois abstraite et contemplative, pour déposer là ce qui ressemble plus, dans sa forme, à une pâtisserie qu'à un palais, à la montre molle de Dali qu'à un jardin de Lenôtre.

Et si les Namurois l'adoptent, c'est à l'évidence parce qu'ils s'y retrouvent. Le Botta contre lequel ils se sont levés en masse - c'était au siècle dernier - était une œuvre massive, refermée sur elle-même, masquant la Meuse et la Citadelle, entièrement consacrée aux parlemen-

taires et à leurs services. Les nostalgiques regrettent le rejet de la signature d'un grand architecte. À l'inverse, le projet présenté aujourd'hui n'est même pas signé, juste un sigle pour identifier le bureau d'architecture : 3XN, cela ne veut rien dire... Il est livré aux Namurois, pour eux, rien que pour eux. Qu'ils profitent enfin de "leur" Grognon ! On pouvait craindre que "pôle numérique" soit un antre de technologie, réservé aux fans de la génération 2.0. Le lieu s'ouvre à tous, aux curieux comme aux rêveurs.

Dans les autres projets, il y a encore comme un respect des hiérarchies et des normes. Respect de la Citadelle, "le" Monument, respect du Saint-Gilles, "le" Parlement, respect de l'architecture

mosane, "la" tradition. Toutes valeurs qu'il fallait exalter autrefois pour nous sentir nous-mêmes, dignes de la vocation de capitale de notre ville, à la fois conservateurs, centristes, classiques. Et voilà que le projet qui triomphe renverse la table de ces valeurs. Il nous parle de la nature, de la rencontre, du ciel et des oiseaux qui le traversent. Il nous invite à regarder notre ville comme un lieu polyvalent, multiple, malléable, changeant, où tout est possible, même la surprise. Avec ce projet, Namur entre dans un autre siècle.

## Quatre souhaits pour améliorer le projet

S'il séduit dès le premier abord, le projet 3XN est-il pour autant satisfaisant ? Quatre remarques :

- La culture.** Éliane Tillieux, dans son commentaire, a estimé que la culture n'était pas assez présente. Mais comme pour le musée Vuitton à Paris, le premier objet culturel est une forme subtile et surprenante, dans laquelle on peut se promener à loisir en tous sens. L'ensemble se prête à des expositions de plein air et à des spectacles, en lien avec la future Maison de la Culture toute proche. Un regret : qu'il n'y ait pas de salle d'expositions temporaires, accessibles directement depuis l'esplanade.
- Le patrimoine.** Maxime Prévot peut bien dire que l'on se trouve sur le berceau de la cité, dans un endroit d'une richesse archéologique exceptionnelle, mais tout minimise du Patrimoine qu'il est, il ne dit pas ce que conservera le futur parking des traces du passé de Namur. Le rempart de Charles-Quint ? Le rempart médiéval ? Le quartier animé de la Sarrasse ?
- Il me semble que ces vestiges précieux devraient être mis en valeur, à l'écart des voitures, dans une promenade en sous-sol entre la pointe et le Saint-Gilles, avec photos et explications appropriées.
- Le touriste.** Il est le grand absent de la réflexion. Chaque guide sait que c'est au Grognon que commence la visite de Namur. Mais où peuvent s'arrêter les cars ? Où les visiteurs trouveront-ils les commodités et le centre d'information dont ils ont besoin (car la Halle à l'Chair, même équipée, est bien insuffisante). Suggestion minimale : une table d'orientation au point le plus élevé.
- Le lien avec la Corbeille.** Aucun des auteurs de projets n'a mis en cause le dessin de la voirie, qui prend pourtant une trop grande place, avec notamment un rond-point plus large que celui des Échasseurs. Aucun ne fait de recommandation pour assurer un passage commode sous la voirie des bords de Sambre, à l'écart des voitures qui sortiront en masse du parking. Il en faudrait cependant...

# L'avenir du Grognon

## Trois projets en compétition

Le vainqueur est sorti de l'imagination d'architectes danois

Le 5 décembre, le bourgmestre Maxime Prévot, entouré d'un représentant de chaque groupe du conseil communal, a présenté à la presse les résultats du concours portant sur l'espace de la Confluence. Le lauréat a été désigné par le Collège communal le 1<sup>er</sup> décembre, sur base des recommandations du jury.

**A**PRÈS validation par les instances supérieures et l'obtention du permis d'urbanisme, les travaux, qui seront précédés d'une campagne de fouilles pour laquelle 30 archéologues ont été recrutés par la Région wallonne, pourraient débuter au début de 2018. Mais quels sont ces projets et pourquoi celui du bureau danois 3XR a-t-il été choisi ? Le président du jury, le Professeur Marcel Smets, nous aide à comprendre.



Photo © André DUBISSON

### PROJET A :

## La terrasse des bords de Meuse

(déposé par la SA Strabag)

**L'**ARCHITECTE Rudy Ricciotti a dessiné, au dessus du parking de 650 places qui doit être construit en sous-sol, une vaste terrasse minéralisée qui rappelle les strates de la Citadelle, à ceci près qu'elle forme une ligne horizontale soutenue, alors que celles-ci sont fortement découpées.

La construction s'étend dans le prolongement du pont de France. Elle comporte deux niveaux : au-dessus, l'esplanade, en dessous le bâtiment abritant le "pôle numérique".

Tourné vers la pointe du confluent, ce dernier, qui s'ouvre vers le fleuve à la manière d'une huître entrouverte, se coiffe d'une visière servant de terrasse panoramique. Un large escalier permet d'accéder au quai de halage depuis le niveau inférieur.

Une grande ligne horizontale dans le prolongement du pont de France.

Le port numérique en surplomb du chemin de halage.



En bord de Meuse, s'étire un haut mur de maçonnerie aveugle, dans le prolongement de l'actuel mur de soutènement du boulevard, comme si l'architecte avait voulu préserver ce que l'on veut précisément détruire pour créer Namur-sur-Meuse.

L'esplanade est entourée de l'anneau routier, qui la surplombe. Ses dimensions sont importantes, ce qui est utile pour les grandes manifestations ; par contre, l'absence de séparation avec la voirie pose problème (pour le bruit, la sécurité...). Son aspect uniforme et minéral facilite le rassemblement de beaucoup de monde, mais la rend peu engageante en temps normal.

La gêne procurée par la voirie se ressent surtout la nuit. Les phares des voitures suppriment toute convivialité, au point qu'on peut se demander si le site n'en devient pas dangereux le soir, comme une aire d'autoroute non équipée.

Le jury estime que les deux accès vers le port numérique (qui se situe au niveau inférieur) posent problème, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Autre critique : la promenade sur les quais est monotone, sans aucun élément attractif.

Ce projet est le plus abouti sur le plan technique. Il prévoit des salles appropriées pour l'utilisation des technologies numériques. Mais c'est un avantage qui peut se retourner : l'espace est peu modulable et sa conversion éventuelle en d'autres usages particulièrement difficile.

En résumé : une architecture sobre, mais très dure dans les matériaux choisis et très rigide dans les usages possibles ; une réflexion poussée sur le plan technologique ; une esplanade exposée au vent et aux nuisances du trafic, conçue pour les grandes manifestations mais peu propice à un usage quotidien ; une promenade en bord de Meuse ennuyeuse.



Une architecture sobre en harmonie avec les murailles de la citadelle.

### PROJET B :

## L'aubette du confluent

(déposé par l'AM Eraets - Jan de Nul - Kumpen)



Comme un rempart face à d'improbables assaillants

**L'**AUTEUR de projet est le bureau Greisch, associé à Dominique Perrault. Il adopte le même parti que le précédent : une terrasse d'inspiration militaire. Froide, rectiligne, minérale, avec une sorte de *parade ground* sur le toit du bâtiment.

Ce dernier, se détachant du pont de France, se présente comme une vaste aubette ouverte sur le plan d'eau. On dirait presque un club house de cercle nautique, qui suggère l'idée de vacances et de loisirs. Quand on le regarde depuis le pont des Ardennes, il impressionne par la netteté de ses lignes en harmonie avec les murs de la Citadelle, avec cette brisure d'angle à l'endroit précis où se rejoignent les deux cours d'eau.

La rive de Meuse est comme bardée d'un long mur en béton sur lequel vient se greffer la passerelle. Un rempart sans aucune justification, puisqu'il n'y a pas lieu de se protéger d'éventuels assaillants... Sa ligne de faite remonte vers la pointe, à l'encontre de la pente naturelle du terrain, masquant au regard depuis Jambes non seulement l'esplanade, mais également le cœur du vieux Namur.

La principale trouvaille du projet est l'escalier monumental qui s'ouvre au cœur de l'esplanade. Plus besoin de faire le tour du complexe pour accéder au pôle numérique : il est en accès direct. Cet escalier offre à ceux qui le descendent une vue sur la Meuse à travers les vitres du bâtiment. C'est un atout. Par contre, en cas de manifestation, comme il est si-

tué du côté où devrait se dresser la scène, se posent d'évidents problèmes de sécurité.

Comme dans le projet précédent, la différence entre l'esplanade et la voirie qui la contourne n'est pas très marquée. Les nuisances du trafic perturbent la convivialité du lieu. Des zones distinctes y sont indiquées, mais leur affectation n'est pas claire. À noter : une belle mise en valeur du Parlement wallon, grâce à ce qui ressemble à un immense parvis, malheureusement peu hospitalier en hiver...

En résumé : une architecture sobre, élégante, mais dure et sèche, à l'image des remparts de la citadelle ; une grande accessibilité du port numérique depuis l'esplanade ; aucune protection contre le vent et les nuisances du trafic ; pas plus de convivialité que sur le parvis d'un monument ; une longue muraille face à la Meuse.



Comme un parvis devant le Parlement wallon, avec un escalier monumental vers le plan d'eau.